

Coriolis Angers : Un petit tour et puis s'en vont ?

Ouvert à grands renforts de publicité en janvier 2019 et inauguré en septembre de la même année, le groupe Coriolis vient de fermer en cachette une partie de son site de production situé à Angers. En effet le plateau « Bretagne » a été vidé de l'entièreté de ses bureaux et autres équipements téléphoniques permettant l'exécution du travail des salarié-es. La promesse de 300 emplois est certes encore tenue, mais pour combien de temps ? On peut imaginer non sans mal que la prochaine étape sera la fermeture de l'ensemble du site avec au mieux, en échange, des dizaines de salarié-es en télétravail sans aucune indemnité et droit collectif. Nous payons, une fois de plus le manque de règles sociales dans la profession et le refus du syndicat professionnel (SP2C) d'avoir non seulement un accord de branche sur le télétravail, mais aussi de protéger l'emploi en France. Pire, les ruptures de contrat de travail avec des propositions de réduction d'une semaine de préavis sont aujourd'hui quotidiennes.

La coïncidence veut que cette fermeture arrive de manière concomitante à la vente du groupe Coriolis au groupe Altice. Cette vente fait depuis plusieurs mois des remous à l'intérieur du groupe, puisque la direction se refuse de clarifier l'avenir de la partie centres d'appels du groupe Coriolis (il y a aussi un opérateur télécom). Hasard ou pas, Altice est lui-même propriétaire d'un des concurrents direct de Coriolis avec le groupe Intelcia. Après quelques recherches, nous avons d'ailleurs appris qu'un client historique de Coriolis venait de développer une activité chez... Intelcia. Une expertise est en cours et là aussi la direction de Coriolis pour ne pas dire d'Altice refuse de donner les informations permettant à l'expert mandaté de faire son travail.

Il est donc loin, le temps des promesses d'un nouveau site de production avec des centaines d'emplois et des formations continues accompagné d'une dynamique sociale digne de la renommée des clients de cette entreprise. Ce client, énergéticien si souvent mis en exemple dans la profession organise avec la complicité de Mr Drahi ce carnage social. Aujourd'hui, le syndicat SUD PTT-Coriolis sonne l'alarme et demande l'intervention des pouvoirs publics dont évidemment la Mairie qui avait été si contente de faire la une des journaux avec la direction de Coriolis lors de l'ouverture. D'ailleurs, la Mairie aurait dû se soucier du contenu social développé par cette entreprise qui a sans doute, comme bien souvent toucher des aides... Notre syndicat avec le cabinet d'expertise ainsi que les salarié-es feront leur maximum pour protéger l'avenir de l'emploi à Coriolis Angers.

Pour tout contact :

Jaire Wilfried : 0673011628 jairewilfried@yahoo.fr Délégué Syndical SUD PTT - Coriolis

Gourdin Charlene : 0661704949 gourdin.cha@gmail.com Secrétaire Fédérale SUD PTT